

L'ARSLA, association pour la recherche sur la SLA/Maladie de Charcot a pour mission d'accompagner les malades et de vaincre la maladie : écoute, prêt de matériel, financement de programmes de recherche. Financée à 99% par des fonds privés, l'ARSLA accompagne les malades et leurs proches dans leurs démarches administratives, et apporte des conseils à chaque étape de la maladie. En 2015, ce sont 3 000 personnes qui ont bénéficié du soutien de l'ARSLA. "Pour renforcer ses actions, l'ARSLA recherche :

Un(e) assistant(e) social(e)

21h / semaine

A pourvoir immédiatement

Placé(e) sous la responsabilité directe de la directrice générale de l'association, l'assistant (e) social(e) aura pour mission :

1/ Accompagner les personnes dans leurs démarches

- Réponses aux demandes entrantes (par téléphone, courrier ou mail) : analyser les situations, orienter, conseiller, informer sur leurs droits et engager si nécessaire les démarches.
- Instruction et des dossiers administratifs
- Rédaction de fiches pratiques pour diffusion
- Mise à jour des informations sur le site internet.

2/ Gestion du fond d'urgence

- Instruction des demandes
- Suivi des demandes
- Suivi budgétaire

3/Coordination de la permanence téléphonique

- Réponses aux appels entrant,
- Gestion du planning de la permanence,
- Animation/formation des bénévoles écoutants ou intervenants auprès des malades

4/ Assurer une veille juridique

- Information et suivi des droits,
- Rédaction et Mise à jour de fiches pratiques

5/ Collaboration avec les Partenaires externes

- Participation aux journées de la Filière,
- Participation aux groupes de travail,

Qualités et compétence requises :

- Rigueur, créativité
- Capacité à travailler en transversalité
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Autonomie
- Intérêt pour le milieu associatif et la SLA/Maladie de Charcot
- Maîtrise du pack Microsoft

Formation

- DE d'assistante sociale
- 3 ans d'expérience

Durée

CDI

Merci d'adresser votre candidature (Curriculum Vitae et lettre de motivation) uniquement par email: recrutement@arsla.org avant le 25 août 2016. Les entretiens se dérouleront les 1 et 2 septembre 2016.

L'ARSLA est engagée dans une politique de recrutement sans aucune discrimination, fondée sur les compétences, l'expérience et le profil des candidats, sans considération de leur genre, leur âge, leur nationalité, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur statut de travailleur handicapé (RQTH). L'ARSLA encourage toutes les personnes compétentes à postuler.